

Le **DICRIM**, c'est le **D**ossier d'**I**nformation **C**ommunal sur les **RI**sques **M**ajeurs. En gros, c'est un petit document réalisé par les différentes mairies et services d'État. Il indique les risques majeurs donc, de votre ville et alentour, ainsi que les mesures à prendre.

Par exemple à Orléans, nous avons ce petit document illisible à disposition. Étant proches de la Loire et de différentes industries, nous avons accès à tout un tas de conseils relatifs aux inondations, glissement de terrains, et risques technologiques.



Si je vous parle de ça, c'est que ces différents documents sont en train d'être mis à jour et déposés en format PDF sur ce site ! Vous trouverez dans **Recherche**, la ville la plus proche de votre habitation, et le document correspondant. (Qui est disponible aussi en mairie)